

## Principaux frais du contrat \*

Date de mise à jour : Avril 2026

Filiase Vie Quantéis



### Contexte

Cette annexe a pour objet de présenter les principaux frais du contrat. Pour une vision plus complète des dispositions du produit et de l'ensemble des frais appliqués, il est nécessaire de se référer à l'encadré des Dispositions Générales.

Montant minimal de versement initial

500,00 €

### Frais annuels

#### Frais de gestion du contrat

##### Frais des supports

|                          |       |
|--------------------------|-------|
| Support fonds en Euros   | 0,65% |
| Support unités de compte | 0,96% |

#### Frais de gestion des unités de compte

##### Gestion libre

|   |                |
|---|----------------|
| <b>Fonds actions** (moyenne)</b>                    | 2,79%          |
| <i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i> | 1,40%          |
| <b>Fonds obligations (moyenne)</b>                  | non applicable |
| <i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i> | non applicable |
| <b>Fonds immobilier**** (moyenne)</b>               | non applicable |
| <i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i> | non applicable |
| <b>Fonds diversifiés (moyenne)</b>                  | 2,32%          |
| <i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i> | 1,18%          |

### Autres frais annuels

Frais forfaitaires

néant

Frais proportionnels

+ 0,70% supplémentaire maximum sous option d'allocation ou avenant de réorientation d'épargne

### Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement

4,75%

Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)

Gratuit

Frais d'arbitrage libre

Proportionnels ou forfaitaires

0,00%

Nombre d'arbitrages gratuits par an

sans objet

Frais de transfert sortant vers un autre produit

non applicable

Frais sur les versements de rente

3% des arrérages de rente

Frais de rachat

0%

NA : non applicable

\*= Le tableau indique les principaux frais du contrat au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\* = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

\*\*\*= part des frais reversés au profit du distributeur et, du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*\*= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCV, les SCPI et les SCI.